

THEME n° 3 :

VERS QUEL TYPE D'EGALITE L'ECOLE DOIT-ELLE TENDRE ?

Constat de départ : les élèves ne sont pas égaux, que cette inégalité soit liée au milieu socio-économique ou culturel, ethnique dont ils sont issus ou à leurs capacités intellectuelles.

Un des rôles de l'école est de réduire ces inégalités.

L'école peut créer de l'égalité si elle arrive à prendre en compte les inégalités, et si elle amène chaque élève au maximum de ses possibilités.

Comment ?

1 - en s'adaptant à la diversité des rythmes d'apprentissage par du travail en petits groupes, et par l'intervention précoce -en particulier au C.P.- d'un enseignant en surnombre pour éviter que les difficultés -et le découragement de l'élève- ne s'installent.

2 - en recentrant les apprentissages sur les fondamentaux et en se donnant les moyens de les faire acquérir à tout le monde. Il y a nécessité de surmonter le paradoxe qui fait que les inégalités se développent en même temps que s'accroît le niveau culturel, et la lutte contre les inégalités est à dérouler tout au long du cursus scolaire.

3 - en reconnaissant l'existence de différents types d'intelligence, en valorisant les compétences particulières de chaque élève. Cette diversification de l'enseignement va de pair avec la reconnaissance de l'égalité de dignité de l'enseignement technologique ou professionnel à côté de l'enseignement général ; elle nécessite aussi que la hiérarchisation implicite, et les stéréotypes qui lui sont attachés à la fois hors de l'école et dans l'école soient dépassés et que l'égalité de dignité soit rendue manifeste à travers les coefficients accordés aux différentes matières à l'examen

4 - en développant les relations interindividuelles entre les enseignants et les élèves, actuellement figées par le cadre de la classe (rencontres furtives à la fin du cours). Institutionnaliser un temps, et un espace où le professeur -en dehors de l'acte de transmettre des connaissances- serait à la disposition des élèves pour répondre à leurs interrogations, prendre en compte leur cheminement singulier ; individualiser ce temps de l'acte pédagogique permettrait de redonner à la relation pédagogique toute sa dimension médiatrice particulièrement pour les élèves fragilisés par le contexte familial ou social dans lequel ils vivent.

5 - en réaffirmant les valeurs communes de l'école, actuellement malmenées par l'intrusion de certaines valeurs de la société axées sur l'argent facile, le zapping, une attitude consummatrice. L'école est-elle impuissante à faire face à cette déferlante de valeurs qui viennent contredire les siennes propres qui se nomment -entre autres- effort, travail ? Peut-on accepter que certains élèves s'auto-limitent pour ne pas être traités "d'intello." et mis à l'index ?

Le conflit de valeurs se joue aussi entre les valeurs familiales et celles de l'école. Ce conflit interne suscite chez les élèves un sentiment de malaise car ils ne parviennent pas à choisir. Le développement de l'internat -outre qu'il dégagerait du temps et un cadre de travail- permettrait par une mise à distance de la famille, de donner plus de poids aux valeurs transmises par l'école, mais la reconnaissance par la famille des valeurs de l'école reste primordiale.

6 - en renonçant à l'uniformisation engendrée par le collège unique : une seule forme d'enseignement reconnue : l'enseignement général, avec pour objectif la préparation à la 2^{nde}, un même rythme pour tous (un redoublement accepté, ensuite le passage se fait au bénéfice de l'âge). Cette uniformisation ne permet pas de surmonter les inégalités ; ceux qui n'entrent pas dans le standard sont laissés au bord du chemin.

L'égalité à l'école aujourd'hui, c'est au contraire prendre en compte la diversité des intelligences, des rythmes d'apprentissage, assurer un socle commun de connaissances accessibles à tous, redonner à la relation maître-élève la place que la massification de l'enseignement lui a fait perdre, affirmer les valeurs propres de l'école sans attendre que la société fasse le premier pas.

THEME n° 5 :

QUEL SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE REGLES DE COMPORTEMENT, LES ELEVES DOIVENT-ILS PRIORITAIREMENT MAITRISER AU TERME DE CHAQUE ETAGE DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE ?

Définir un socle commun de connaissances et de comportements, c'est créer les conditions de l'égalité, et renforcer la cohérence de l'école.

1 - Socle commun de connaissances et compétences :

- la maîtrise de la lecture et de l'écrit est primordiale. Les moyens horaires et humains doivent permettre à l'enseignant de travailler en petits groupes, de s'adapter au rythme de chacun, de prendre en compte les difficultés des élèves dès qu'elles apparaissent
- revaloriser l'enseignement technologique et professionnel dans le système scolaire et dans la société, en lui accordant autant de valeur qu'à l'enseignement général ; ne plus considérer la réussite dans la voie générale comme la seule normale
- les connaissances dans les matières scientifiques -les maths en particulier- ne doivent pas conduire à l'élitisme. Un paradoxe existe actuellement entre des programmes exigeants (certains professeurs reconnaissent que les connaissances qu'ils ont acquises à l'université sont maintenant à enseigner en terminale) et des épreuves dévaluées au bac. Elaguer les connaissances, limiter les objectifs est nécessaire pour se concentrer sur l'apprentissage de méthodes.
- la transversalité, à travers la mise en place des I.D.D., des T.P.E. est une bonne idée pour mettre du sens, établir des liens entre les différentes disciplines de ce socle de connaissances ; il est regrettable qu'elle se fasse au détriment des moyens de chaque discipline
- les programmes doivent être lisibles, déjà par les enseignants pour qu'ils puissent eux-mêmes les justifier auprès des élèves, et leur en faire ressentir le sens. Il conviendrait que des enseignants de terrain participent à l'élaboration des programmes

2 - Socle commun de règles de comportement

Il concerne aussi bien les élèves que les enseignants, et pour l'essentiel tient finalement en quelques mots :

- respect et écoute (entre élèves, entre élèves et professeurs, entre professeurs)
- honnêteté
- attention
- sens de l'effort

Les enseignants pensent en outre que d'autres règles de comportement leur sont spécifiques :

- être un modèle pour les élèves
- être un adulte qui affirme et assume ses convictions
- l'équipe pédagogique a à élaborer un socle commun d'exigences clairement définies et signifiées aux élèves
- elle a aussi à développer et faire sentir sa cohésion, et à assurer en son sein une entraide pédagogique.

THEME n° 11 :

COMMENT PREPARER ET ORGANISER L'ENTREE DANS LE SUPERIEUR ?
(n'a pas été traité)

LES TROIS PRIORITES POUR L'ECOLE :

- 1 - recentrer les apprentissages sur les fondamentaux en prenant en compte les différences de rythme d'apprentissage entre élèves
- 2 - restaurer l'égalité des différents types d'enseignement : général, technologique et professionnel
- 3 - réaffirmer les valeurs de l'école du côté des élèves comme des enseignants.